



## A.D.A.P.A.R.

Association pour le Développement des Activités Physiques à l'Age de la Retraite  
Maison des Associations - 67 rue St. François de Sales, Boite G2 - 73000 - Chambéry  
Tél : 04 79 28 91 04 - Mail : [adapar-73@orange.fr](mailto:adapar-73@orange.fr) - Site Internet: <https://www.adapar.fr/>

### SEJOUR DE SKI ALPIN proposé début février 2021 par l'ADAPAR

Lieu	Centre d'hébergement	Dates	Prix
MORZINE Haute-Savoie 1000m-2400m.	Village Club du Soleil 314 Avenue Joux Plane-74110	du samedi 30 janvier au samedi 06 février	715 €

**MORZINE** : La résidence **VILLAGE CLUB DU SOLEIL** (Tél: 04 50 79 03 87) vous recevra du samedi 30 janvier 2021 (à partir de 17h) au samedi 06 février 2021 (10 h). Elle est située au coeur de la station de Morzine (74110) à 400m du départ des pistes (navette gratuite devant l'hôtel) et permet l'accès au domaine de Morzine-Les Gets mais aussi éventuellement, aux Portes du Soleil (Avoriaz, Chatel, Champéry en Suisse). **La réservation a été faite pour un effectif de 40 personnes.**

**Fonctionnement** : La pratique du ski alpin se fera par petits groupes de niveau conduits par des animateurs fédéraux de la FFRS. Les non-skieurs éventuels auront la possibilité de faire, sous leur responsabilité, des randonnées à pied ou en raquettes, en utilisant éventuellement les ressources locales du centre ou de la station. Le transport vers les stations se fera par covoiturage.

**Prix du séjour : 715 €.** Il comprend l'hébergement en pension complète - base chambre double - l'assurance annulation-interruption de séjour de la FFRS, le **forfait « remontées mécaniques » 6 jours pour l'espace Morzine-Les Gets avec 1 journée sur les Portes du Soleil**, l'agrément tourisme FFRS et la taxe de séjour.

*Chambre individuelle : supplément de 180 € (possibilité très limitée).*

**Pour les éventuels participants licenciés dans un autre club FFRS, adhésion de 30€ obligatoire à l'ADAPAR (\*)**

**Ne sont pas compris** : L'extension éventuelle du forfait de ski 6 jours aux Portes du Soleil : 57€, le transport en covoiturage (environ 35€ par personne à régler directement au chauffeur).

#### Renseignements complémentaires :

Responsable administratif	Responsables techniques
<b>Catherine RABIER</b> Tél: 07 69 86 71 53 <a href="mailto:rabier.catherine41@gmail.com">rabier.catherine41@gmail.com</a> 194 Quai Charles Roissard-73000- Chambéry	<b>Michel MARTIN</b> (Animateur Fédéral) Tél: 06 16 13 47 44 <b>Catherine RABIER</b> (Animatrice Fédérale)

**L'inscription de chacun doit être accompagnée de 2 chèques à l'ordre de ADAPAR, d'un montant de 300 € (encaissé en septembre 2020) et de 415€ (encaissé en décembre 2020). Cumul possible pour un couple.**

**L'inscription individuelle pour ce séjour se fera avec le "Contrat de vente" joint (nous retourner la 1ère page uniquement), ainsi que le bulletin d'assurances (1ère page), les 2 dûment complétés et signés. Ils doivent parvenir à Catherine RABIER avec vos 2 chèques d'acompte avant le 30 juin 2020.**

- Les inscriptions seront traitées selon l'ordre d'arrivée et une liste complémentaire sera établie pour compenser les désistements éventuels intervenant avant novembre ;

- Préciser sur papier libre, le nom de la personne avec qui vous voulez partager la chambre double. Eventuellement, indiquez si vous voulez une chambre individuelle (sous réserve de disponibilité)
- Dans le cas d'une 1ère inscription à un séjour-ski de l'Adapar, indiquer votre niveau en ski (débutant, moyen, confirmé, avancé)
- Si vous n'avez pas d'adresse électronique, joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse

ATTENTION : Si vous avez plus de 75 ans ou si vous êtes non-skieur, merci de contacter Catherine RABIER par téléphone avant d'envoyer votre inscription.

**(\*)** Joindre dans ce cas, un chèque supplémentaire de 30€ à l'ordre de ADAPAR (encaissé en décembre 2020) et une photocopie de votre licence 2020-2021 avant début décembre 2020.